PS · PATRIMOINE ET FISC

Jérôme Cahuzac

Ministre délégué au Budget (2012-2013) — affaire Le compte caché

CONDAMNÉS, C'EST DÉFINITIF

Plus aucun recours possible. Ce n'est plus une accusation, c'est un fait jugé.

Ce qui est reproché

Le ministre chargé de la lutte contre la fraude fiscale détenait un compte non déclaré à l'étranger, et a menti devant l'Assemblée nationale.

Où en est la justice

> Fraude fiscale et blanchiment : quatre ans de prison dont deux ferme.

Source

COUR D'APPEL DE PARIS, 15 MAI 2018

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales